



Responsable

[Valérie STRACK \(PRCE – UFR STAPS\)](#)

- [Dossier de candidature fédéral 2020-2021](#)
- [Dossier de candidature universitaire 2020-2021](#)
- [Présentation CQP ALS AGEE 2020-2021](#)
- [Calendrier de la formation 2020-2021](#)
- [Présentation de la formation](#)
- [Test de sélection](#)

Objectifs de la formation

*Diplôme attestant l'obtention du CQP ALS AGEE : certificat de qualification professionnel « Animateur de Loisirs Sportifs », option « Activités Gymniques d'Entretien et d'expression », en partenariat avec La FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France).

*Acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des cours collectifs, dans une structure sportive ou de loisirs, de bien-être ou un établissement de remise en forme, à raison de 360 heures de face à face pédagogique et ce, dans une région très touristique avec des emplois saisonniers importants.

Prérequis

Avoir plus de 18 ans, niveau BAC

- Justifier de 140 heures de pratique d'activités sportive de l'option AGEE dans les 3 dernières années
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Etre titulaire d'une attestation de réussite aux tests d'entrée en formation
- Certificat médical de non contre-indication à l'animation et à la pratique sportive de moins d'un an

Compétences visées

Les candidats devront être capables d'animer et d'encadrer des activités physiques gymniques d'expression et d'entretien, de découverte ou d'initiation pour tous les publics (enfants, adultes, seniors).

*Unité de Compétence 1 : Appréhender et connaître différents types de publics pour préparer un projet d'action, et l'environnement

* UC 2 : Constituer un projet d'animation depuis sa conception jusqu'à son encadrement.

* UC 3 : S'approprier et maîtriser les outils et techniques de l'activité.

Durée de la formation

Enseignement : 115 heures

Stage : 50 heures

Calendrier de la formation

Journée de Positionnement : **jeudi 7 Janvier 2021**

NB : sont dispensés de la journée de Positionnement, les étudiants L2 et L3 « Entraînement Sportif » STAPS de Montpellier titulaire d'un Brevet Fédéral.

Début des enseignements : janvier 2021

Fin des enseignements : juin 2021

Période d'examens : Fin juin

Tarifs :

Formation initiale : 1500 euros

Formation continue : 1900 euros

Dérogatoire (étudiants STAPS de Montpellier L2 « Entraînement sportif » titulaire d'un BF, et L3 tout département confondu) : 900 euros

ATTENTION

Dossier de candidature fédérale et dossier de candidature universitaire, ainsi que les documents demandés devront être envoyés avant le 3 Décembre (délai de rigueur)

- **sous format numérique** en un seul document format PDF (NOM_premon.PDF) à l'adresse valerie.strack@umontpellier.fr et par **voie postale** à l'attention de :

UFR STAPS de Montpellier

Delphine LAMBERT

700, avenue du PIC SAINT LOUP

34090 MONTPELLIER

- Contact administratif: [Scolarité DU \(staps-du@umontpellier.fr\)](mailto:Scolarité DU (staps-du@umontpellier.fr))
- Contact formation : valerie.strack@umontpellier.fr